

07 juil 2006 -17:50

Appartient à [Conseil des Ministres du 7 juillet 2006](#)

Sécurité civile

Création d'un Centre de connaissances pour la Sécurité civile

Création d'un Centre de connaissances pour la Sécurité civile

Sur proposition de MM. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, et Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé un avant-projet de loi concernant la création du Centre fédéral de connaissances pour la Sécurité civile (*). Ce centre, créé au sein du SPF Intérieur, a pour but de soutenir activement la politique d'optimisation des secours à la population via un apport spécialisé de connaissances et d'expertise et via une approche de recherche et de développement dans les divers domaines de la sécurité civile. Il exerce ses missions au bénéfice du Ministre de l'Intérieur. Une des missions les plus importantes du Centre consistera à élaborer des règlements de manoeuvre qui pourront être appliqués de manière uniforme. En 2006, un crédit de 500.000 euros est prévu pour lancer le projet. (*) en application de l'accord gouvernemental, qui prévoit la réforme de la loi du 31 décembre 1963 sur la protection civile.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe